

aggloinfos

Durance Luberon Verdon Agglomération

Magazine trimestriel

Juin
Juil
Août

2019 #11

Allemagne-
en-Provence

Brunet

Corbières-en-
Provence

Entrevennes

Esparron-
de-Verdon

Gréoux-les-Bains

La Brillanne

Le Castellet

Manosque

Montagnac-
Montpezat

Montfuron

Oraison

Pierrevert

Puimichel

Puimoisson

Quinson

Riez

Roumoules

Saint-Laurent-
du-Verdon

Saint-Martin-
de-Brômes

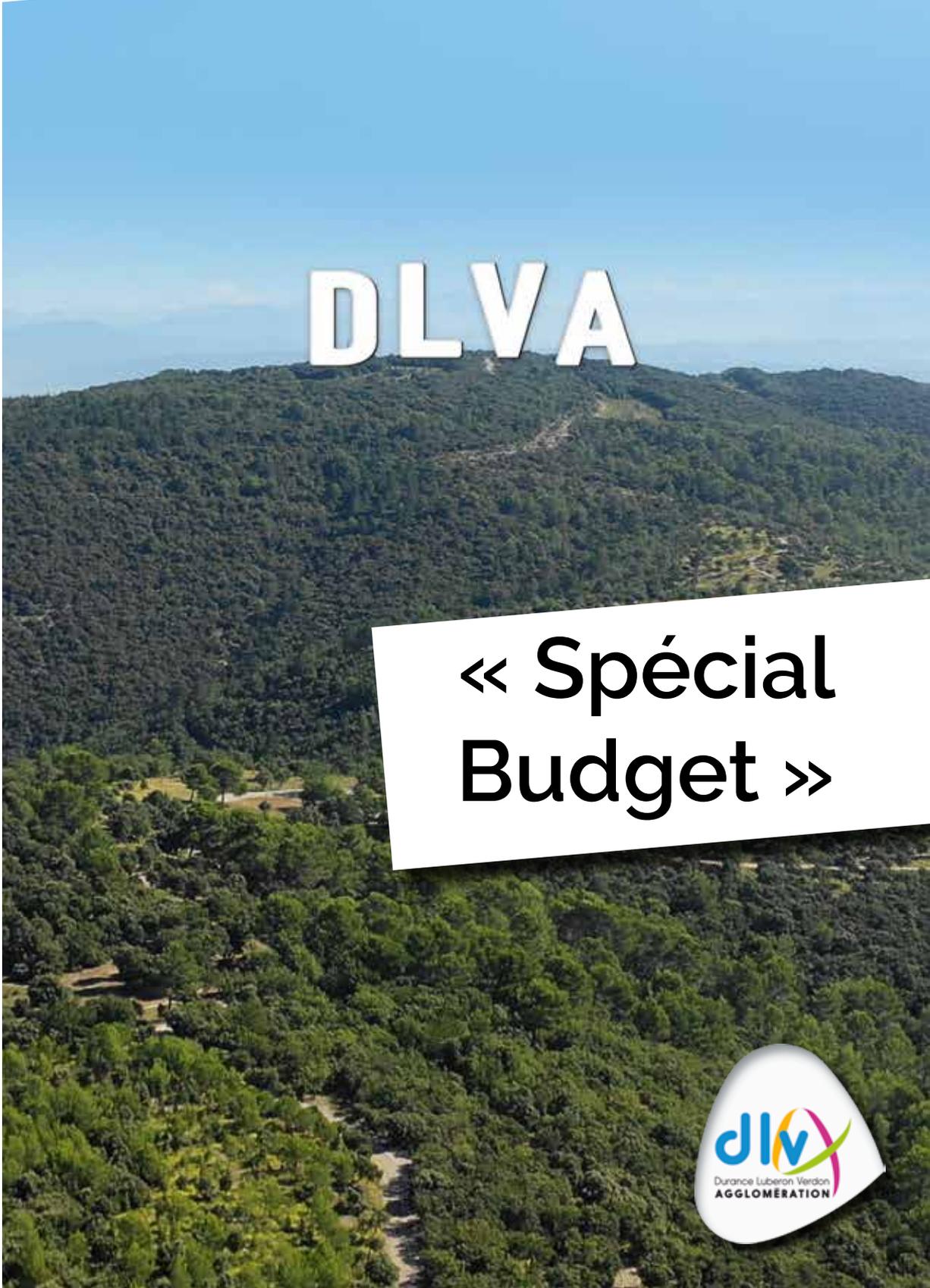
Sainte-Tulle

Valensole

Villeneuve

Vinon-sur-Verdon

Volx



DLVA

« Spécial
Budget »



dlv
Durance Luberon Verdon
AGGLOMÉRATION

SOMMAIRE

3

ÉDITO

« Notre volonté de la maîtrise des dépenses et le maintien de la réalisation de nos compétences et au-delà, nos projets demeurent notre marque de fabrique. »

5 - 8

LE DOSSIER

- Interview de Jean-Christophe Pétrigny
- Budget 2019
- Présentation des grands investissements

12

DLVA +

4

RETOUR SUR...

- **Pierrevert** : Cap numérique.
- **Manosque** : Office de tourisme.

9 - 11

MON AGGLO

- **Le Trans'Agglo**
- **Nouveau site internet DLVA**
- **La piscine communautaire**
- **Volx** : La Carrière
- **Manosque** : LINEM-LISEM
- **Sainte-Tulle** : La Marine nationale s'installe !
- **Allemagne-en-Provence** : Feux de forêts, prévention et lutte.



Durance Luberon Verdon Agglomération
Mairie de Manosque
place de l'Hôtel de Ville - 04100 Manosque
Horaires : de 8 h 30 à 18 heures
Tel : 04 92 70 34 00 communication@dlvafr
www.dlva.fr  

aggloinfos, le magazine de votre territoire

Directeur de publication :
Bernard JEANMET-PÉRALTA

Conception, coordination,
et mise en page : service communication
Rédaction : Sl2C

Photos : Laurent Gayte - Fotolia - Pixabay
Imprimé en France.

Numéro imprimé à 29 000 exemplaires.
Dépôt légal 2^e trimestre 2019.

ÉDITO

Le budget de notre agglomération est le reflet exact du travail accompli toute l'année pour répondre au quotidien aux attentes de chacune et chacun d'entre vous.

Sans budget rien n'est possible et nul n'ignore son importance dans l'élaboration de politiques locales ambitieuses, c'est pourquoi il nous apparaît indispensable de vous en rendre compte en vous en traçant chaque année les grandes lignes.

Voté obligatoirement à l'équilibre et avec la prudence indispensable qui sied à tout gestionnaire, il doit répondre aux besoins des communes membres et de ses habitants et apporter à tous les administrés un service équitable de qualité sur l'ensemble du vaste bassin de vie Durance Luberon Verdon.

Parmi les nombreuses compétences assumées par la DLVA, la gestion des déchets est celle qui nous préoccupe le plus pour les années à venir à double titre financier et environnemental. Collectivement nous avons le souci de trouver des solutions (points d'apports volontaires, centres de tri, déchetteries...) et individuellement nous devons chacun d'entre nous avoir des gestes citoyens économes et respectueux de l'environnement.

Sur un tout autre sujet réjouissons-nous du dossier de la piscine communautaire qui verra le jour prochainement et ce, afin que l'ensemble des habitants puisse en profiter. Ce dossier, porté par notre collègue Jean-Christophe Pétrigny, premier vice-président, est en bonne voie avec des choix tournés vers les usagers et leurs besoins.

Enfin, toujours soucieux d'améliorer l'efficacité du service public, nous avons modernisé notre site internet (dlva.fr) désormais accessible sur tous les supports (ordinateurs, smartphones ou tablettes) avec une amélioration de la fluidité et de l'ergonomie.

En conclusion vous le voyez, les élus de l'agglomération cherchent constamment à vous apporter un service public de qualité.

Bernard JEANMET-PÉRALTA

*Président de la Communauté d'Agglomération
Durance Luberon Verdon DLVA.*

Michel VITTENET

*Vice-Président de la Communauté d'Agglomération
Durance Luberon Verdon DLVA,
délégué à la communication et au marketing territorial*

RETOUR SUR...

PIERREVERT

Cap numérique fait le plein!

Plus de 150 personnes ont participé à la soirée « Cap Numérique » qui s'est tenue le jeudi 28 mars à la salle polyvalente de Pierrevert. Pour son premier passage dans cette commune, le salon « Mon Agglo pour l'emploi », organisé par la Communauté d'Agglomération DLVA, a tenu toutes ses promesses avec un événement dédié au digital et à l'innovation. Robots, réalité virtuelle, fablabs ou influenceurs... les différents ingrédients ont attiré un public de professionnels à la fois conséquent et ravi. En effet, il ressort que 99 % des personnes qui ont effectué le déplacement à Pierrevert sont reparties « satisfaites », voire « très satisfaites ».

Si les conférences sur les réseaux sociaux et les séances de coaching individuel ont rencontré un réel succès, on observe un attrait certain (37 % des personnes) pour la découverte

des outils les plus innovants. À noter également que de nombreux visiteurs ont déclaré que l'événement va leur permettre « d'améliorer leur visibilité sur les réseaux », mais aussi de « gagner du temps afin de mieux gérer leur entreprise ». Après cette



Mon Agglo pour l'emploi, mars 2019 - Pierrevert

première soirée dédiée aux pros, à Pierrevert, « Mon Agglo pour l'emploi » s'est poursuivi à Manosque avec des forums consacrés au recrutement et aux jobs d'été. Au total, plus de 2 000 personnes, professionnels et grand public confondus, ont participé à cette 5^e édition de l'événement. Un véritable succès populaire que l'on doit notamment à l'ensemble

des partenaires mobilisés autour du service développement économique de DLVA, à commencer par Pôle Emploi, la mission locale et les chambres consulaires.

MANOSQUE

Tourisme, une nouvelle offre!

« Nous devons être présents là où les gens ont besoin de nous! » La ligne de conduite de Jean-Frédéric Gonthier, le directeur de l'office de tourisme communautaire de DLVA, est à la fois claire et pragmatique. Et, dans cette optique, force est de constater que le bureau manosquin, situé sur la place du Docteur Joubert, ne répondait plus à cette stratégie. Le nouveau local, inauguré début avril, se situe donc désormais sur la place de l'Hôtel de Ville de Manosque, à quelques mètres de l'accueil de la mairie. « Nous voulions impérativement remettre le centre historique au cœur des activités », a d'ailleurs insisté Paul Audan, vice-président en charge du tourisme. « Nous avons également profité de ce déménagement pour renouveler l'organisation de l'accueil afin d'aller au contact des touristes ». Finies les banques d'accueil où l'on attend le chaland en mal de brochures! Le nouvel office de tourisme manosquin est désormais positionné pour répondre aux nouveaux usages: plus d'interactivité, plus de digital, plus d'innovations et, surtout, plus

de propositions. À commencer par le sentier GR4, dont le tracé a été officiellement modifié pour traverser le centre historique manosquin: des départs et arrivées de randonnées seront désormais organisés juste devant le nouvel office. Enfin, à chaque fois que la météo le permettra, les bureaux s'ouvriront sur la place de l'Hôtel de Ville afin d'aller à la rencontre des touristes, de discuter, d'échanger et, bien sûr, de donner envie de découvrir les nombreux atouts du territoire.



Bureau Office de tourisme - Manosque, place de l'Hôtel de Ville.



Interview de Jean-Christophe Pétrigny,

1^{er} Vice-président délégué aux finances

« Il n'y a pas de cohérence territoriale sans solidarité financière »

Après le vote du budget de la Communauté d'Agglomération, l'heure est au bilan : comment analysez-vous ces six années de gestion communautaire ?

Nous n'avons pas à rougir de notre gestion dans la mesure où la collectivité a su investir de manière pérenne et conséquente, tout en dégagant des marges de manœuvre qui ne fragilisent pas l'avenir ; bien au contraire ! Car malgré les baisses de dotation de l'État, qui ont fragilisé bon nombre de collectivités, DLVA a su surmonter les difficultés afin de maintenir des services efficaces, et de qualité, pour ses administrés.

Où en est l'agglomération d'un point de vue comptable ?

On a perdu 6 millions d'euros de dotations de l'État en 6 ans. Mais on a pu et su rebondir puisque, sur la même période, on a gagné plus de 6 millions de fiscalité. Et il faut souligner que cette progression est uniquement due aux développements économiques et démographique. Nous nous sommes donc servis de nos résultats pour financer nos investissements et, en six ans, tous budgets confondus, 70 millions d'euros ont été investis sur le territoire. Sachant que, sur cette somme, nous n'avons emprunté que 8 millions. Nous avons un niveau d'endettement faible, de 210 euros par habitant, et nous n'avons pas touché à la fiscalité.

Autant d'éléments qui permettent de regarder l'avenir avec sérénité...

Oui, mais sans jamais perdre de vue que les équilibres restent fragiles. Il faudra, dans un avenir proche, analyser de façon pertinente nos compétences ; différencier celles qui sont obligatoires de celles

qui restent facultatives, voire optionnelles et analyser le niveau de services de chacune d'entre elles. Nous devons également investir dans la création de ressources d'avenir, pour nous dégager de la dépendance des dotations de l'État et nous assurer un avenir financier pérenne. Il nous faudra maintenir la performance qualitative de nos services publics communautaires. Et, enfin, nous devons continuer à fabriquer de la solidarité car il n'y a pas de cohérence territoriale sans solidarité financière !

Vous tenez à tirer la sonnette d'alarme au sujet des déchets : pourquoi ?

Tout simplement parce que nos poubelles débordent ! Il y a tout d'abord un problème, lié au volume de déchets ménagers produits sur le territoire. Problème qui a des conséquences fiscales, liées à l'augmentation de la TGAP (la Taxe Générale sur les Activités Polluantes) que l'État a décidé de considérablement augmenter. Ainsi, à tonnage égal, l'augmentation sera de quasiment 1 million d'euros d'ici 2025 ! Mais il y a aussi un problème de revalorisation dans la mesure où, actuellement, on n'encaisse que 500 000 euros grâce au recyclage. La construction d'un bio-méthaniseur va certes nous aider mais cela ne suffira pas. Il faut donc impérativement augmenter les recettes liées au recyclage. La question que nous nous posons est « comment inciter les gens à recycler sans utiliser le levier financier ? ». Une étude est d'ailleurs en cours pour mettre en place de nouvelles solutions en matière de revalorisation de nos déchets. Sachant que l'ensemble de cette problématique touche à la fois notre civisme et notre devoir de respecter l'environnement.

Budget global : 105 922 453 €

Solidarité financière

14 950 647 € (soit 14,11%)

Le reversement aux communes est constitué, d'une part, de l'attribution de compensation : elle est obligatoire et correspond à la différence entre la fiscalité professionnelle perçue et le coût de la compétence transférée. Le reversement comprend d'autre part la dotation de solidarité qui, elle, n'est pas obligatoire. DLVA a ainsi fait le choix de répartir 330 000 € aux 16 communes de moins de 1500 habitants, dont le potentiel fiscal est inférieur ou égal à 1200 € par habitant. DLVA distribue aussi des fonds de concours pour les investissements communaux. Enfin, l'Agglomération assure une double solidarité dans le cadre du FPIC (Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales destiné à réduire les écarts de richesse entre les collectivités, au niveau national) : elle participe pour son propre compte mais assume également 50 % de la contribution des 25 communes.

Ordures ménagères et déchets 15 038 596 € (soit 14,20%)

Le ramassage des ordures est pris en charge par DLVA qui assure la collecte et le traitement des déchets. Un réseau de déchetteries est également accessible gratuitement dans de nombreuses communes (liste complète et horaires d'ouverture sur dlva.fr). Une nouvelle déchetterie dont l'étude est lancée en 2019 et va voir le jour à Roumoules en 2020. A noter enfin que des réflexions sont en cours pour optimiser le traitement et la collecte afin de favoriser le tri sélectif des particuliers.

Transports

6 816 428 € (soit 6,44%)

L'un des gros chantiers de DLVA a été de mettre en place un réseau de transports à l'échelle du territoire : le Trans'Agglo. Le nouveau contrat du délégataire prendra effet au 7 juillet prochain pour une durée de 6 ans et 2 mois. Ce service public relie les 25 communes : il est ouvert à toutes personnes titulaires d'un titre de transport.

Culture

6 245 835 € (soit 5,90%)

Bibliothèques ou médiathèques : tous les équipements culturels sont gérés par DLVA afin de créer un réseau sur le territoire, mais également de dématérialiser certaines structures en allant à la rencontre des habitants. Toujours, en matière de culture, DLVA soutient simultanément les outils (création, extension, aménagement, entretien et exploitation de tous les équipements culturels) et les acteurs (programmation, diffusion des pratiques et enseignements). À noter, la préparation de la commémoration en 2020 de Jean Giono.



LE DOSSIER

BUDGET 2019

Eau et assainissement

30 410 739 € (soit 28,71%)

Le service de distribution d'eau potable intègre la production, le transport et le stockage de l'eau. Sur le territoire de DLVA, il est assuré par un opérateur public, la régie publique de l'eau (pour 20 communes), et un opérateur privé, la Saur (pour les 5 autres communes). La Communauté d'Agglomération gère également l'assainissement qui comprend la collecte, le transport et l'épuration des eaux usées; mais aussi l'élimination des boues. C'est le rôle des stations d'épuration et DLVA en compte 30 sur son territoire: 5 nouvelles stations ont été mises en service depuis 2013, et un réseau a été créé pour relier Pierrevert à Manosque.



30 410 739 €

Economie, aménagement, éco-campus, habitat, tourisme et Gemapi

13 816 593 € (soit 13,04%)

À partir de l'office du tourisme central, à Gréoux-les-Bains, DLVA gère un réseau d'information et de promotion qui s'appuie sur les structures d'Oraison, Manosque, Vinon-sur-Verdon, Gréoux-les-Bains, Valensole, Riez, Allemagne-en-Provence, Esparron-de-Verdon et Quinson. DLVA est également en charge de l'entretien et de la requalification des zones d'activités, et du programme local de l'habitat (afin de répondre aux besoins en logement et en hébergement).

À noter que DLVA a intégré en 2018 la compétence Gemapi (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations).

La Communauté d'Agglomération effectue actuellement un travail d'études (en partenariat avec le Syndicat mixte des berges de l'Asse et le Syndicat mixte d'aménagement de la Vallée de la Durance) afin de chiffrer le coût exact de cette compétence.

Jeunesse et éducation

Frais de l'administration,

12 393 903 € (soit 13,15%)

DLVA finance le relais d'assistantes maternelles et participe au fonctionnement de l'École Internationale à Manosque. À l'échelle du territoire, la mutualisation des services permet de rationaliser les frais liés au fonctionnement du personnel, ce qui n'empêche pas de renforcer certains services et de nouveaux postes ont d'ailleurs été créés, ou vont l'être, cette année. Une étude a été lancée pour transférer tout, ou partie, de la compétence « petite enfance ».

À ce jour, ce sont les communes qui gèrent l'ensemble des services liés aux crèches, ainsi qu'aux écoles maternelles et primaires (cantine, garderie, Atsem...).

Éclairage public

4 717 914 € (4,45%)

DLVA est en charge de l'entretien et de la rénovation de l'éclairage public avec, depuis sa création, la volonté de remplacer les anciennes installations par des équipements qui éclairent plus et consomment moins. Une politique de sensibilisation aux économies d'énergie est également menée, afin d'éteindre ou de réduire l'intensité lumineuse la nuit.



12 393 903 €

13 925 703 €



6 245 835 €



4 717 914 €



Allemagne-
en-Provence

Brunet

Corbières-en-
Provence

Entrevennes

Esparron-
de-Verdon

Gréoux-les-Bains

La Brillanne

Le Castellet

Manosque

Montagnac-
Montpezat

Montfuron

Oraison

Pierrevert

Puimichel

Puimoisson

Quinson

Riez

Roumoules

Saint-Laurent-
du-Verdon

Saint-Martin-
de-Brômes

Sainte-Tulle

Valensole

Villeneuve

Vinon-sur-Verdon

Volx

Transports : innovation et harmonisation

DDLVA a renouvelé au début du printemps la délégation de service public (DSP) liée à la compétence « transport ». C'est la société Transdev, en partenariat avec la Banque des Territoires, qui a remporté le contrat qui commencera le 7 juillet prochain. Transdev prévoit concrètement la construction d'un nouveau dépôt à Manosque avec une station distribuant du gaz naturel. Ainsi, sur les 60 véhicules déployés, 11 rouleront au gaz naturel. Les innovations concerneront également le suivi en temps réel du trafic et la billetterie dématérialisée. Pour utiliser les transports en commun de l'Agglo, il faudra obligatoirement être muni d'un titre de transport. Une règle désormais valable sur l'ensemble des 25 communes de DLVA. Si tous les chauffeurs seront équipés pour vendre des tickets (au prix de 1 euro), la formule la plus avantageuse sera l'abonnement. Une carte individuelle, valable un an, permettra en effet d'effectuer un nombre illimité de trajets : elle sera vendue au tarif de maximum 30 euros (15 euros pour les collégiens, lycéens et étudiants).



Signature de la convention, Manosque - mai 2019.

Nouveau site Internet !

DDLVA regroupe 25 communes, sur un territoire de 846 km² où vivent 62 000 habitants, soit près de 40 % de la population des Alpes de Haute-Provence. Quand il s'agit de connaître la Communauté d'Agglomération, le réflexe Internet aboutit désormais à une toute nouvelle version du site dlva.fr. Il est à l'image de cette courte description de la collectivité : efficace. Plus clair et mieux organisé, le nouveau site est désormais compatible avec l'ensemble des supports, de la tablette à l'ordinateur en passant par le smartphone. L'arborescence a également été revue afin d'aller plus rapidement, et plus simplement, à l'essentiel. Des horaires des déchetteries aux compétences de la Communauté d'Agglomération en passant par la programmation culturelle, l'information est à la fois détaillée et pratique. Le site est en effet résolument tourné vers les habitants de DLVA.





Allemagne-
en-Provence

Brunet

Corbières-en-
Provence

Entrevennes

Esparron-
de-Verdon

Gréoux-les-Bains

La Brillanne

Le Castellet

Manosque

Montagnac-
Montpezat

Montfuron

Oraison

Pierrevert

Puimichel

Puimoisson

Quinson

Riez

Roumoules

Saint-Laurent-
du-Verdon

Saint-Martin-
de-Brômes

Sainte-Tulle

Valensole

Villeneuve

Vinon-sur-Verdon

Volx

La piscine communautaire

L'appel à candidature pour l'architecture de la piscine communautaire est lancé. Après une première pré-sélection de trois dossiers, en juillet, le choix final sera connu en fin d'année. Les entreprises seront consultées en juillet 2020. Les travaux débuteront en 2021. Et la piscine sera livrée fin 2022! Autant d'étapes concrètes, au sein d'un calendrier à la fois serré et réaliste. Les élus de DLVA n'ont pas confondu vitesse et précipitation! Avant de parler d'un quelconque démarrage des travaux, ils ont en effet tenu à fédérer l'ensemble des acteurs territoriaux concernés. À commencer par le tissu associatif et scolaire. « *Nous voulons que cette piscine réponde aux besoins des 25 communes de l'Agglomération* », insiste Jean-Christophe Petrigny, 1^{er} vice-président et porteur du projet. « *Sondage, rencontres, réunions et révisions du projet ont donc ponctué les 12 derniers mois avec, toujours, le souci de la cohésion territoriale. L'implication et l'adhésion du milieu scolaire a d'ailleurs été essentielle: tous les élèves des écoles des 25 communes pourront profiter de la piscine!* ». Cette volonté, qui trouve écho dans la volonté de l'État de favoriser l'apprentissage de la natation afin de lutter contre la noyade, passe d'ailleurs par des aménagements spécifiques. Le projet a donc intégré la problématique de la mobilité, avec un emplacement facilement accessible dans la ZAC de

Chanteprunier, à Manosque. Le parking pourra accueillir 250 voitures et 8 bus. Enfin, au sein même de la piscine, une salle dédiée aux scolaires permettra aux enfants ayant des longs temps de trajets de déjeuner ou goûter sur place. Construite sur une parcelle de 16 000 m², la piscine sera composée d'un bassin sportif intérieur de 25 mètres avec 8 couloirs de nage, de gradins de 250 places, d'un second bassin intérieur polyvalent avec plancher mobile (pour les bébés nageurs ou l'aquagym par exemple) et d'une zone dédiée aux jeux d'enfants (toujours à l'intérieur). Mais ce n'est pas tout: un bassin extérieur de 250 m² permettra de se baigner toute l'année, quelle que soit la température de l'air! Enfin, DLVA a posé deux options pour agrémenter sa piscine d'une zone de jeux aquatiques extérieurs et/ou d'un espace bien-être pour une offre sport et santé. « *Au cours des réunions récentes de présentation du projet, les échos ont été systématiquement favorables* », conclut d'ailleurs Jean-Christophe Petrigny avant de rajouter que c'est le « *fruit d'une concertation au cours de laquelle quasiment tout a été pris en compte!* ». Le futur équipement, dont le montant est estimé à 19,4 millions d'euros bénéficie d'ores et déjà de nombreux concours financiers avec des subventions de la Région, de la Ville de Manosque, de l'État et du Département.



Emplacement de la future piscine - ZAC Chanteprunier, Manosque.



VOLX

Opération redynamisation à la Carrière

DDLVA continue à requalifier et moderniser ses zones d'activités. Concrètement, il s'agit de remettre à niveau des infrastructures vieillissantes qui ne correspondent plus toujours à des secteurs en mutation. Après la zone artisanale des Bouillouettes, à Oraison, les travaux vont débiter à La Carrière à Volx. Une phase de concertation avec l'ensemble des entreprises installées sur place a permis de co-construire le projet, afin de répondre aux besoins des usagers. L'objectif est de rendre la zone plus fonctionnelle et attractive avec, notamment, la requalification de tous les réseaux et l'enfouissement des lignes électriques. Au programme également: la création de trottoirs, la réfection de la voirie, l'amélioration du stationnement avec une augmentation du nombre de places, et une meilleure gestion des points d'apports volontaires de déchets dédiés aux professionnels. Les travaux débiteront cette année et s'étaleront jusqu'en 2020. Au-delà de cette phase de réhabilitation, la communauté d'agglomération poursuit sa réflexion stratégique sur le plus long terme



ZA La Carrière.

afin de définir la vocation future d'une zone qui bénéficie d'une bonne situation géographique. La zone d'activités de La Carrière profite d'une accessibilité aisée à partir d'un axe routier très important. Elle est idéalement située à mi-chemin entre deux sorties d'autoroute: La Brillanne à 8 km et Manosque à 11 km. Actuellement les secteurs du commerce et des services représentent près de 80 % des emplois privés de la zone.

MANOSQUE

Linem-Lisem : on touche au but !

Compte-tenu des flux de circulation, ce nouvel aménagement constitue la clé de voûte des « Liaisons Nord-Est de Manosque » (Linem) et « Liaisons Sud-Est de Manosque » (Lisem). L'objectif est en effet de désengorger, dans les deux sens, l'axe reliant l'A51 et l'entrée de la zone Saint-Joseph, afin de mieux desservir Manosque... Ainsi, après trois ans de travaux, la logique d'ensemble va donc apparaître de manière flagrante. La Ville de Manosque et la Communauté d'Agglomération ont déjà réaménagé de nombreux tronçons en direction de Volx et de Sainte-Tulle. Il ne restait plus qu'à créer le giratoire qui va permettre d'emprunter directement ces voies, sans traverser la zone Saint-Joseph. D'ailleurs, dans la continuité de ce chantier, DLVA (en partenariat financier avec la Ville de Manosque) va terminer les voies qui partent de ce rond-point. D'un côté, c'est le chemin Alessandro Volta qui sera intégralement réaménagé; de l'autre, c'est le morceau de chaussée manquant sur le chemin Georg Simon Ohm qui sera finalisé. Le haut du chemin de Robert sera ensuite repris, du feu tricolore jusqu'au passage à niveau, fin 2019 et début 2020. Enfin, toujours en 2020, DLVA poursuivra le secteur Linem, en direction de Volx, en finalisant la liaison avec le rond-point de La Madeleine.



Futur rond-point Linem-Lisem, Manosque.

Allemagne-
en-Provence

Brunet

Corbières-en-
Provence

Entrevennes

Esparron-
de-Verdon

Gréoux-les-Bains

La Brillanne

Le Castellet

Manosque

Montagnac-
Montpezat

Montfuron

Oraison

Pierrevert

Puimichel

Puimoisson

Quinson

Riez

Roumoules

Saint-Laurent-
du-Verdon

Saint-Martin-
de-Brômes

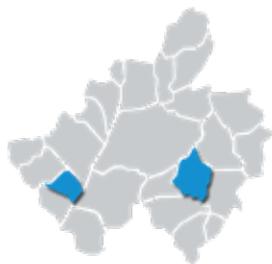
Sainte-Tulle

Valensole

Villeneuve

Vinon-sur-Verdon

Volx



SAINTE-TULLE

Une préparation militaire sur le campus.

Une chaîne remplie de maillons où chacun joue un rôle essentiel ! L'image symbolise l'esprit des préparations proposées par la Marine nationale : des stages militaires et maritimes qui permettent de découvrir ce corps de l'Armée, au plus proche de son domicile, partout en France. Et, en l'occurrence, au sein du campus de Sainte-Tulle ! La Communauté d'Agglomération a mis à disposition, gracieusement, les anciens locaux de l'infirmerie de l'École des Métiers. La convention, signée en mars entre DLVA et la Marine nationale, permet de renforcer la vocation de formation du site tullésain. C'est donc là, dans un bâtiment de plus de 500 m² entièrement réhabilité, que les préparations auront lieu. Accessibles à tous les jeunes de 16 à 21 ans, quel que soit leur niveau scolaire, elles se déroulent en deux temps : un programme d'activités étalées sur environ 12 samedis, d'octobre à juin, complété par une période de cinq jours au sein d'une base navale, à la découverte des unités de la Marine. Ce partenariat présente un intérêt pour DLVA qui continue à développer une offre globale de formation susceptible de fixer les jeunes sur le territoire. Ce plus cette préparation militaire constitue un facteur d'intégration supplémentaire, en plus des formations classiques de l'Éducation nationale.

En savoir plus : etremarin.fr



Batiment destiné à la préparation militaire, Sainte-Tulle.

ALLEMAGNE-EN-PROVENCE

Prévention et lutte contre les feux de forêts

La protection de la forêt demeure, comme chaque année en ce début de période estivale, une priorité nationale. En effet, les importants feux de forêt des années précédentes rappellent la vulnérabilité de nos territoires aux incendies de forêt. Un arrêté préfectoral encadre les accès aux forêts et l'usage de machines. En période estivale, l'emploi du feu en forêt ou à proximité est interdit. Depuis 2013, DLVA s'est engagée à mettre en place des actions de prévention contre les incendies de forêts. Une des principales actions

est de créer des points d'eau par la mise en place de citernes DFCI accessibles aux véhicules et aux Hélico Bombardier d'Eau. Le plan pluriannuel prévoit d'installer 23 citernes répertoriées sur les trois massifs forestiers du territoire de l'agglomération. Cette année, des travaux de fourniture et de mise en place de citerne DFCI ont été réalisés sur le plateau de Valensole: une citerne DFCI de 30 m³ a été installée au bord d'une piste forestière sur la commune d'Allemagne-en-Provence.



Citerne DFCI - Allemagne-en-Provence.

Allemagne-en-Provence

Brunet

Corbières-en-Provence

Entrevennes

Esparron-de-Verdon

Gréoux-les-Bains

La Brillanne

Le Castellet

Manosque

Montagnac-Montpezat

Montfuron

Oraison

Pierrevert

Puimichel

Puimoisson

Quinson

Riez

Roumoules

Saint-Laurent-du-Verdon

Saint-Martin-de-Brômes

Sainte-Tulle

Valensole

Villeneuve

Vinon-sur-Verdon

Volx

Une nouveauté qui vous transporte



MA CARTE
AU QUOTIDIEN
À valider à chaque montée



Durance Luberon Verdon
AGGLOMÉRATION

Pratique
et pour tous

Il n'y a rien de commun
dans nos transports

TOP DÉPART
7 juillet 2019

Pratique

et pour tous

Il n'y a rien de commun
dans nos transports

mobilite.dlva.fr



© DLVA - Service Mobilité - 2019 - adre@dlva.fr - Photo DR